

#79

AVRIL 2022

La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Les 25 & 26 mars 2022 à Paris

L'ESSENTIEL À RETENIR :

LA MISE EN PLACE
d'un plan stratégique

**NOS STATUTS ET NOTRE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR** *mis à jour*
proposés à la validation des Assises

UN SYSTÈME DU MANAGEMENT
de la qualité intégré (SMQI)
sur les bons rails

LA NOMINATION *du nouveau*
secrétaire général

UN ARRÊTÉ DES COMPTES 2021
excédentaire



SE (RE)METTRE EN ORDRE DE MARCHÉ

Soulignons tout d'abord le bonheur d'avoir pu enfin se retrouver pour tenir ce Conseil d'orientation dans des conditions quasiment normales. Les échanges furent de bonne qualité et le plaisir au rendez-vous lors de ces moments en *off* dont nous avons été longtemps privés. La fin de cette pandémie semble cette fois en vue et on ne peut que s'en réjouir.

Sauf que les consignes successives et les interdictions de toutes sortes semblent avoir imprimé de façon durable quelques comportements qui nous causent aujourd'hui préjudice. Il y a urgence à renouer le lien intergénérationnel entre les jeunes et les anciens, à se retrouver dans toute la force d'une relation humaine réelle, autrement dit sans le truchement d'un lien en visioconférence, et à réactiver tout ce qui fait le sel d'une communauté. Nous sommes fin mars et encore trop de jeunes sont indécis par rapport à leur départ sur le Tour de France. Sans doute pas uniquement à cause de cette absence des anciens, mais le retour de ces derniers dans les maisons ne pourra qu'améliorer la situation. La transmission de ce compagnonnage qui nous anime ne peut passer qu'à travers la rencontre.

La réussite du plus grand nombre passe aussi par une meilleure structuration de la mise en œuvre des décisions. C'est la raison d'être du plan stratégique initié par le Compagnon Chemin, officiellement nommé secrétaire général lors de ce Conseil d'orientation avec une prise de poste au 16 avril 2022.

La nomination du nouveau secrétaire général

Le Premier conseiller a annoncé la nomination officielle du C. Patrick Chemin comme secrétaire général à compter du 16 avril 2022 ; le C. Jean-Claude Bellanger quittant ses fonctions le 15 avril. Ce fut l'occasion de remercier fraternellement *Manceau* pour toutes ces années de dévouement au service de l'institution et de lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles activités, et tout autant pour *Dauphiné* d'avoir assuré l'intérim pendant plus d'un an et demi avec courage et efficacité. Il s'ensuivra la nomination à ses côtés du C. Renaud De Lima, *Bordelais*, sur l'accompagnement des régions, du développement de la formation et du mécénat & partenariat. ■

Le plan d'investissement immobilier

En constante évolution et au vu des sommes à engager, le plan d'investissement immobilier doit être régulièrement présenté en Conseil d'orientation. Ainsi, chaque élu a pu prendre la mesure des chantiers en cours, des projets à venir, de l'évolution de nos obligations réglementaires et de la conversion du tout en euros !

En synthèse de cette présentation région par région, le service Patrimoine annonce un coût global d'investissement (hors Ad'AP) de plus de 242 M€, dont 137 M€ sont pris en charge par des organismes financeurs, bailleurs sociaux et autres partenaires. Il travaille en étroite collaboration avec la direction financière pour coordonner dans le temps nos besoins immobiliers et notre capacité à les financer. Pour rappel, tout projet doit au préalable s'assurer d'un financement de 70 % avant le démarrage des opérations, les bâtiments destinés à l'hébergement sont portés par des bailleurs sociaux, ceux destinés à la formation et le foncier sont portés par l'association (fonds propres, subventions, mécénat, emprunts...).

La mise en œuvre de la loi Ad'Ap sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap se poursuit (coût global de 12,8 M€ entre 2015 et 2024), avec les aléas du moment, notamment l'augmentation de 10 à 15 % du montant des travaux et des délais ; tandis qu'une autre obligation se rajoute avec le décret tertiaire, nous obligeant à réduire de 60 % (certes par paliers) nos consommations énergétiques dans tous nos locaux autres que ceux d'hébergement en 2050. Nous n'en prenons hélas pas le chemin avec l'actualité qui, par exemple, nous impose un surcoût estimé à 1,3 M€ sur notre facture de gaz par rapport à 2019.

UNE PHOTO COMPLÈTE DE NOTRE IMMOBILIER DONNE À CE JOUR :

- 303 240 m² de plancher ;
- 331 sites (dont 193 d'hébergement en France et 62 uniquement de formation) ;
- 6 070 lits ;
- 4 M€ de loyers/redevances en 2021.

Voilà ce dont nous disposons pour former des jeunes, les faire voyager sur le Tour de France et en faire des Compagnons du Devoir. ■

L'arrêté des comptes 2021

L'arrêté des comptes 2021 donne un résultat positif de 6,8 M€ hors résultat exceptionnel. La remise à niveau de nos finances entamée en 2019 se confirme donc. On peut saluer l'énorme travail réalisé par la commission des finances et par les équipes de la direction financière (notamment pour doter l'association d'outils de pilotage beaucoup plus précis), comme par celles des délégués régionaux sur le terrain. Bien sûr, les changements liés au financement de la formation professionnelle ne sont pas neutres et la baisse annoncée des coûts contrats nous obligent à anticiper cette perte à travers plusieurs scénarios, le pourcentage de cette baisse n'étant pas encore connu.

L'analyse de ce résultat met en avant une belle maîtrise de gestion dans les régions, avec un résultat conforme au budget. Dans les points de vigilance, on note la nécessité d'affiner celle du siège social, de continuer le travail initié en 2021 avec les OPCO pour réduire nos créances douteuses (générées en grande partie par notre OPCO principal) et de réaliser les investissements pédagogiques prévus au budget.

Pour la première fois, l'investissement bénévole dans notre association a été valorisé au bilan, soit 4,6 M€, avec pour base de calcul le coût horaire chargé moyen d'un formateur. Cette donnée n'a pas d'incidence sur le résultat, mais elle permet à nos financeurs et nos mécènes d'évaluer l'effort réalisé par nos membres pour répondre à l'objet de notre association. ■





Les objectifs d'accueil pour 2022

Basée sur les effectifs ayant permis de construire les budgets 2022 des régions, la synthèse des objectifs d'accueil des futurs apprenants prévoit 5 627 nouveaux apprentis répartis dans 528 sections de formation, soit une légère diminution de 78 apprentis et de 8 sections de formation par rapport à l'année en cours. Cette projection confirme notre décision de stabiliser les effectifs entrants, mais avec toujours cette même volonté de voir augmenter le nombre de jeunes partir sur le Tour de France. ■

Le plan stratégique

Dans l'édito du journal de septembre, le Compagnon Chemin proposait de nous doter d'un plan stratégique, véritable outil de pilotage pour anticiper la mise en œuvre de nos actions sur le long terme. Les travaux collaboratifs ont commencé en janvier et, depuis, des groupes d'élus et de salariés de l'association se sont organisés. Cet outil commun visant à coordonner les actions de l'ensemble des bénévoles et des salariés, les élus et les invités du Conseil d'orientation ont participé le vendredi après-midi à une session de travail en sous-groupes, avec comme objectif de répondre à la question : « Comment impliquer chaque Compagnon dans la réussite du plan stratégique ? ».

DE CES ATELIERS SE SONT DÉGAGÉS 4 AXES DE TRAVAIL À PRENDRE EN COMPTE :

1. Communiquer, informer et donner du sens, largement et dans la durée ;
2. Prendre en compte les avis, partager et dialoguer à des moments clés du plan stratégique et dans des formats adaptés ;

3. Faire participer, impliquer et mettre en responsabilité les Compagnons en leur confiant des sujets de réflexion qui résonnent avec leurs aspirations ;
4. Positionner les provinces et les métiers au cœur de l'accompagnement et de l'implication des Compagnons.

Parmi les prochaines étapes, un temps sera consacré à une présentation du plan stratégique lors de nos prochaines Assises à Lille ainsi que dans les congrès de métiers. ■

Un focus sur les Adoptions et les Réceptions

L'année 2020-2021 s'était clôturée avec un total de 938 jeunes adoptés et 283 Réceptions. Pour rappel, il s'agit d'une année atypique compte tenu de l'impossibilité d'organiser les cérémonies en raison de la pandémie, mais aussi du départ sur le Tour de France de jeunes n'ayant pas été adoptés avant de finir leur apprentissage chez nous. La situation au 23 mars 2022 n'enregistre que 196 Adoptions et 27 Réceptions. Concernant les Réceptions, il est encore tôt pour analyser la tendance, puisque la majorité d'entre elles ont lieu à partir de la fin du mois de mars. Quant aux Adoptions, nous observons un retard de plus de 200 par rapport à la moyenne des années précédentes à la même date. Cette situation nous oblige à réagir dès maintenant pour nous assurer que tous les jeunes apprentis ont bien bénéficié des causeries prévues à leur attention. Pour cela, les Compagnons de chaque métier et de chaque province doivent se mobiliser pour accompagner nos Compagnons maîtres de stage dans l'organisation de ces moments de partage et mettre tout en œuvre pour que les Adoptions soient planifiées avant la fin de l'année pour tous les jeunes ayant émis le souhait de partir sur le Tour de France. ■

Un système du management de la qualité

L'engagement avait été pris, lors de la décision d'arrêter la certification ISO 9001, de doter notre association d'un système du management de la qualité qui engloberait la totalité de nos actions. Un point d'étape de cet important travail en cours a donc été présenté aux élus.

Pour rappel, il s'agit de venir en appui au management pour garantir à la fois le respect de nos obligations (légales, normatives, internes...) et un principe d'amélioration continue.

LE CHALLENGE À RELEVER DANS LA CONSTRUCTION DE CE SYSTÈME DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ INTÉGRÉ (SMQI) CONSISTE À :

- Capitaliser l'expérience acquise avec ISO 9001 ;
- Intégrer les certifications déjà en cours (Qualiopi pour la formation - obligatoire - et IDEAS pour le mécénat), mais aussi prendre en compte graduellement l'ensemble des obligations ou agréments de l'association ;
- Venir en soutien au plan stratégique en cours d'élaboration ;
- Penser l'ensemble dans le respect de « l'esprit » Compagnon du Devoir pour assurer sa transmission.

Excepté quelques points qui nécessitent encore des discussions pour les positionner correctement, l'ensemble des actions de l'association ont trouvé leur place dans une organisation par processus, distinguant bien ce qui est du ressort de la gouvernance de ce qui relève du pilotage. Les élus ont souligné le professionnalisme du travail réalisé à ce jour et ceux qui avaient alors exprimé leur inquiétude, suite à l'abandon d'ISO 9001, se sont dits rassurés.

Il va maintenant s'agir de construire ces différents processus par ordre de priorité tout en les intégrant dans le plan stratégique. Le calendrier établi prévoit un SMQI en phase expérimentale pour 2023 et son développement complet pour 2024. Il va sans dire que cet énorme travail doit s'accompagner d'actions d'information et de pédagogie afin que ce système soit connu, reconnu et utilisé par tous. Une présentation détaillée du SMQI sera proposée aux élus qui le souhaitent. ■

Un bilan de l'APPIE

Un retour d'expérience du dispositif APPIE (apprentissage par immersion dans l'entreprise) a permis de faire le point sur cette action de formation innovante et d'en tirer les conséquences.

POUR RAPPEL, LES PREMIÈRES FORMATIONS APPIE COMMENCENT EN 2017 AVEC POUR OBJECTIFS DE :

- Mettre l'entreprise au cœur du dispositif de la formation professionnelle ;
- Proposer une formation de qualité et un parcours adapté pour chacun ;
- Former et évaluer l'apprenant en situation de travail ;
- Professionnaliser et valoriser le rôle du maître d'apprentissage ;
- Rendre les métiers plus attractifs auprès des jeunes en créant de nouvelles formes d'apprentissage (FOAD).

En 2022, en plus d'une mise en œuvre assez inégale dans les métiers et dans les régions, on constate une baisse significative du nombre de sections : 25 en 2019 et 14 aujourd'hui. En explication à cette défection, sont avancées la difficulté à trouver des maîtres de stage idoines, les faiblesses du tutorat ainsi que les contraintes générées par ce modèle (concurrence interne, modèle économique, traitement des fiches de formation...). On ne peut pas non plus ignorer les quelques points non complètement résolus à ce jour, comme le cadre juridique de ce type de formation et le risque pour le formateur, une fois en entreprise, de se retrouver en situation de production plutôt que de formation.

Si chacun de ces points mérite toute notre attention et une résolution rapide et durable, il ne saurait remettre en cause les bénéfices du dispositif APPIE, avant tout exprimés en termes de satisfaction des jeunes (taux de réussite aux examens et de départ sur le Tour de France) et des entreprises (développement d'un réel partenariat). À ce bénéfice, qui se suffit à lui-même, s'ajoutent ceux relatifs à notre fonctionnement, comme la libération des plateaux techniques, et au rayonnement de notre association par sa capacité à innover.

Le Conseil d'orientation réaffirme donc sa volonté de poursuivre ce dispositif dans le respect du cahier des charges initial avec, entre autres, 15 apprenants par section pour assurer son équilibre financier. Pour pouvoir développer cette action et répondre aux souhaits des jeunes, le Collège des métiers attend un positionnement clair des corps de métiers entre une formation de niveau 3 (CAP ou autre) en un an et une formation de niveau 4 (bac pro ou autre) en deux ans. ■

Une mise au point sur notre fonctionnement

Deux ans d'activité perturbés par la situation sanitaire ont éprouvé notre fonctionnement et nos relations. Quelques tensions, somme toute normales dans toute assemblée, nous ont quand même alertés, en tout cas invités à nous recentrer. Ce fut donc l'occasion de redéfinir la manière dont nous voulions travailler ensemble, que ce soit lors du Conseil d'orientation ou lors des autres rendez-vous entre les conseillers, les provinciaux et les délégués de métier. Hormis quelques nouveautés dans l'organisation de nos réunions, il est surtout rappelé que tous les élus (excepté le conseiller au Secrétariat) sont bénévoles et que tous n'ont pas le même intérêt sur les sujets ni la même envie d'être associés à toutes les réflexions. Cette diversité doit être prise en compte et respectée. Ces missions d'élus sont aussi prenantes que passionnantes, mais elles demandent à chacun d'avoir de la discipline pour soi et de la tolérance pour les autres ; et non l'inverse... ■

Un point d'avancement en Aquitaine

Dans le prolongement d'une alerte lancée en octobre 2020 par la province d'Aquitaine à propos de quelques sujets d'importance, le provincial a présenté aux élus le plan d'actions expérimentales visant à « recentrer la transmission de notre héritage compagnonnique, porteur de sens, proposé à celles et ceux qui rejoignent l'AOCDF ».

Un travail important a déjà été réalisé pour rassembler le plus grand nombre de personnes autour de cette mise en œuvre de solutions expérimentales. En termes de méthode, 9 thématiques jugées préoccupantes ont été définies et réparties en 4 groupes, le calendrier des travaux est posé et les pilotes des réunions sont identifiés par prévôté.

En attendant les propositions qui sortiront de ce vaste travail de fond, le Premier conseiller rappelle tout l'intérêt de tester différentes approches ou solutions en région ou dans les corps de métiers avant de les généraliser à l'ensemble du Tour de France. Notre diversité de sensibilités, régionale comme professionnelle, doit permettre à notre association de profiter du meilleur de chacune. ■



La mise à jour de nos textes

Notre insistance lors du dernier Conseil d'orientation à obtenir un retour des 24 provinces et des 15 corps de métiers à propos des mises à jour proposées dans nos statuts et notre règlement intérieur a porté ses fruits. Sur les 30 qui ont répondu, 18 ont confirmé n'avoir aucune remarque à faire sur les textes analysés ou juste un point ou deux uniquement sur la forme. Les 12 autres ont émis des propositions et parfois même relayé l'avis d'un métier ou d'un Compagnon. Si aucune de ces propositions n'a fait l'objet d'une majorité, toutes ont cependant été analysées par le groupe de travail missionné sur le sujet et celles intégrées aux textes ont été présentées lors de ce Conseil d'orientation.

On note principalement la suppression de la possibilité pour une personne morale d'être membre sympathisant, le positionnement des Assises comme seule instance capable de révoquer un conseiller et une ouverture significative dans le mode de recherche d'un conseiller par le Premier conseiller. Cette dernière évolution a d'ailleurs décidé les Compagnons des métiers des matériaux souples à retirer leur proposition d'Assises, estimant que le fond de la démarche qu'ils préconisaient était maintenant repris dans un article du règlement intérieur.

Enfin, on note quelques remarques, non-retenues, sur le fait qu'une Mère ne doit pas payer de cotisation et encore moins pouvoir voter en assemblée générale de province ni lors de l'élection du provincial. Un sondage a été réalisé auprès des Mères : parmi les 21 réponses (sur 35), 18 y sont pourtant favorables. ■

Merci aux élus sortants !

Le Conseil d'orientation a fraternellement remercié les Compagnons qui vont quitter leur mission d'élu aux prochaines Assises :

- Bruno Bodeveix, provincial de Belgique depuis 2017 ;
- Anthony Girard, provincial de Lorraine depuis 2015 ;
- Thierry Henriot, provincial de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2012 ;
- Jacky Joyaux, provincial des Hauts-de-France depuis 2017 ;
- Stéphane Kut, délégué des Compagnons passants couvreurs depuis 2020 ;
- Matthieu Latard, provincial de Suisse depuis 2019 ;
- Rodolphe Michel, provincial de La Réunion depuis 2017 ;
- Jean Mopin, conseiller au Secrétariat depuis 2013. ■

Et une conférence...

Nous avons pu bénéficier d'une conférence sur l'histoire de la compétition *WorldSkills* et de l'implication déterminante des Compagnons du Devoir dans la participation de la France. Jean Michelin, son auteur, a été pendant toute sa carrière professionnelle dans le secteur du bâtiment un acteur convaincu de la force de l'apprentissage. Il est, depuis 1990, une pièce maîtresse de l'organisation de *WorldSkills* France et un défenseur infatigable de l'esprit qui doit guider cette compétition. ■



Lettre du Conseil d'orientation • Avril 2022 #79 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Jérémie Mosnier

Crédit photo : ©AOCDF / Camille Goix - ©Thierry Caron / Divergence

©Vincent Priou - ©AOCDF / Florent Pottier

Conception, réalisation : Graines d'Octets



www.compagnons-du-devoir.com